LA TRIBUNE Toulouse

Par Ferdinand Kerssenbrock | 19/10/2017, 17:54 | 1569 mots

Les lauréats des Trophées de l'aéronautique 2017. (Crédits : Rémi Benoit)

FIL INFO REUTERS

17:34 Berlin approuve la vente de sous-marins Thyssenkrupp à Israël

17:33 Nouveau procès ordonné entre Apple et Samsung autour de

17:28 Arconic choisit un ancien de GE comme directeur général

17:24 Plus de 60 civils tués par l'EI à Kariataine en Syrie, selon

17:18 Un ministre gambien appelle le président togolais à démissionner

1/5 voir tous les articles

AGENDA

Prix spécial du jury : Tecalemit Aerospace

Siège social : Chaponost (Rhône)

Activité : Conception & fabrication de tuyauterie aéronautique rigide et souple

Tecalemit Aerospace était nominé dans la catégorie Adaptation au marché et structuration de la supply chain. En 2000, Thierry Colcombet, reprend à titre personnel cette entreprise de fabrication de tuyauterie qui réalise alors un CA de 6 M€. A partir de 2003, il recentre l'activité exclusivement à destination du secteur aéronautique. En 2011, les activités par le rachat de Carbone Forgé (matériaux composites) et Spiraltex Industrie (dernier fabricant français de machines à tresser les câbles, inventeur du tressage 3D). Récemment, les sites de productions hexagonaux de Tecalemit Aerospace à Lyon et à Blois ont été modernisés (stockage intégralement robotisé) et agrandis. A l'international, un site d'usinage a été ouvert en Tunisie et un autre à Casablanca (Maroc) pour l'usinage d'extrémité de tuyauterie, les canalisations et l'impression 3D afin de répondre aux besoins de Safran. Le site marocain devrait compter 40 salariés en 2019. Mais, au-delà de tout ces efforts d'adaptation, le jury des Trophées de l'aéronautique a souhaité primer la démarche de Thierry Colcombet (65 ans) en ce qui concerne la transmission de l'entreprise, qui a associé très tôt son fils Franck (33 ans) avec une vraie complémentarité de profils entre père et fils. ■